

Nom officiel de la servitude	Code	Référence du texte législatif	Acte qui l'a instituée sur la commune	Service gestionnaire
Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat. - centre radioélectrique de St-Girons – Taurignan Castet	PT1 PT2	Articles L 54 à L 62 et R 27 à R 39 du code des Postes et télécommunications	Décret du 12/04/1972 et 31/01/1972	Agence Nationale des Fréquences Service des sites et servitudes Pôle Technique de Brest Rue Pierre Rivoalon BP 30129 29601 BREST CEDEX
Servitude aéronautique de dégagement - aérodrome de Saint-Girons - Antichan	T5	Articles L 281-1 et R 241-1 à R 243-3 du code de l'Aviation Civile	Arrêté ministériel du 17 avril 1970	Direction de l'aviation civile sud Département programmes Division infrastructures et gestion domaniale Allée Saint-Exupéry – B.P. 60100 31703 Blagnac Cedex Tel :05.62.74.64.00 Fax :05.62.74.67.61